La *Société industrielle* du Nord de la France a tenu dimanche sa séance solennelle pour la distribution des prix décernés en 1876.

M. Kuhlmann, président, a ouvert la séance et donné la parole à M. Wurtz qui a traité de la houille et de ses dérivés.

M. Corenwinder, secrétaire-général, a résumé les travaux de la Société. M. Mathias, vice-président, a rendu compte du concours et proclamé les noms des lauréats.

M. Cornut, en sa qualité d'ingénieur de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur, a rendu compte du concours des chauffeurs.

Voici la liste des récompenses décernées par la Société :

Médailles d'or. — A MM. Ad. Wurtz, membre de l'Institut, pour services rendus à la science et à l'industrie; Isaac Holden-Crothers, manufacturier à Croix, pour services rendus à l'industrie.

Médailles de vermeil. — A MM. Aug. Sarrazier, ingénieur à Lille, pour son système de compensateur; Georges Bataille et Bloom, négociants à Lille, pour leur perfectionnement aux machines à coudre; Gustave Flourens, chimiste à Haubourdin, avec 200 fr., pour son étude sur la cristallisation du sucre; Victor Tilmant, directeur de l'Ecole primaire supérieure de Lille, pour services rendus au commerce et à l'industrie; Emile Valron, directeur de tissage à Saint-Maurice-sur-Moselle, pour son étude sur les caisses de secours; Jules Leblan, manufacturier à Tourcoing, pour son appareil avertisseur d'incendie.

Médailles d'argent. A. MM. Lucien Mathelin, ingénieur à Lille, pour son système de bornefontaine; Ernest Durieux, ingénieur à Lille, pour son système de fabrication du gaz d'éclairage; Edouard Briffaut, entrepreneur à Lille, pour son système de parquets mosaïques; Frédéric Bondues, mécanicien à Lille, pour son échelle de sauvetage; Désiré Wattrelot, chauffeur à Lille, pour son système d'alimentation des chaudières à vapeur; Louis-Florentin Leduin, instituteur à Esnes (Nord), avec 200 fr., pour ses travaux de géologie agronomique; H. Pellet et P. Champion, chimistes à Paris, pour leurs études de chimie relatives à l'industrie sucrière; Albert Ladureau, chimiste à Lille, pour son étude sur la culture du lin; Henri Herreng, professeur à Lille, pour son ouvrage sur la législation usuelle; François Roussel, architecte à Lille, avec 300 francs, pour son étude sur les fourneaux économiques.

Médailles de bronze. — A MM. Léon Degrisse, serrurier à Lille, pour son système de foyers d'appartement; Désiré Nicole, architecte à Haubourdin, pour son projet de filature de lin.

Mention honorable. — A M. A. Derôme, agriculteur à Bavay (Nord), pour ses études de chimie agricole.

Prix en argent. — Un prix de 200 fr. à M. Charles Baudry, surveillant de filature à Lille, pour son étude sur la filature du lin; un prix de 100 fr. à M. Janssens, mécanicien à Fives, pour ses travaux relatifs au métier Jaequart.

Concours de langue anglaise. — *Fondation Verkinder.* — Trois prix de 100 fr. à MM. Bellard, Edmond Sauvage et Jules Detammaeckea.

Concours de langue allemande. — Un prix de 150 fr. à M. Victor Bricot; un prix de 100 fr. à M. Louis Lenoir.

Concours des Chauffeurs. — Une médaille d'argent avec 350 fr., à M. Emile Decroix; une id. d'argent avec 200 fr., à M. Henri Durot; une id. d'argent avec 100 fr., à M. Charles Sonneville; une id. d'argent avec 100 fr., à M. François Vannès; une id. de bronze avec 100 fr., à M. Emile Dhellin.

—

L'*Echo de la Frontière*, sous la rubrique Somain, annonce le fait suivant :

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable. On nous envoie de Somain le récit d'une preuve de la sensibilité et du dévouement dont le cheval est susceptible : il y a quelques jours un de nos cultivateurs avait un cheval hors d'âge, les dents usées au point de ne pouvoir plus mâcher le foin et broyer son avoine. Cet animal a été nourri pendant deux mois par deux chevaux qui mangeaient avec lui.

Ces deux chevaux prenaient au ratelier du foin qu'ils mâchaient et jetaient ensuite devant le cheval infirme. Ils en usaient de même pour l'avoine qu'ils broyaient bien menu et mettaient ensuite à sa portée. Beaucoup de personnes ont été témoins du fait

---

CAMBRAI. — *La petite émeute de Solesmes.* Le tribunal correctionnel de Cambrai a, dans sa séance de mercredi dernier, jugé les jeunes gens de Solesmes arrêtés pour tapage injurieux, ivresse manifeste et révolte envers des agents de la force publique. Ces divers délits ont été commis le 7 décembre dernier.

Suivant l'accusation, dit la *Gazette*, la petite émeute aurait eu pour point de départ le renvoi de la sucrerie de M. Ménars, d'un jeune ouvrier nommé Louis Bleuze. Ses camarades, voulant témoigner leur désapprobation et leur mécontement, auraient fait tapage autour de la fabrique pendant plusieurs heures et auraient cherché à grossir leur nombre en cherchant de nouvelles recrues parmi les ouvriers.

Au dire des accusés, on voulait fêter le lendemain de la Saint-Nicolas : c'était d'ailleurs ce jour-là, ajoutent-ils, qu'avaient choisi les jeunes gens pour l'inscription de leurs noms sur la liste du prochain tirage au sort. Leurs parents, amis et connaissances les accompagnaient, le drapeau en tête et au son du clairon.

Quoi qu'il en soit, le rassemblement devint bientôt tumultueux, et comme la plupart des jeunes gens qui en faisaient partie étaient ivres ou affectaient de l'être, les gardes-champêtres Buisset et Bleuze allèrent les trouver au cabaret du sieur Blas, Horace, et voulurent s'emparer de leur clairon, tout en engageant les tapageurs à se disperser. Pour toute réponse, on les accabla d'épithètes malsonnantes, on les poussa et on les frrppa.

Après ce bel exploit, la bande s'était dirigée sur St-Python en criant et vociférant de plus belle. C'est là que les rejoignirent le commissaire de police de Solesmes et les deux gardes déjà maltraités. Trois jeunes gens furent arrêtés, mais leurs camarades arrivèrent à leur secours et les délivrèrent.

Dans la bagarre, le commissaire de police fut tiré par sa barbe, et ses agents insultés et bousculés de nouveau.

C'est pour ces divers méfaits qu'une douzaine d'arrestations eurent lieu le lendemain. Six prévenus ont été relâchés au bout de quelques jours. Les six autres étaient hier sur les bancs de la police correctionnelle. Naturellement, tous se déclarent innocents, « ils n'ont rien fait, on les a pris pour d'autres; ils étaient loin d'être ivres, puisque c'est à peine si chacun d'eux avait bu dix chopes ! »

M. Doise, qui prenait la parole pour la première fois devant le tribunal, n'avait pas à défendre les prévenus dont la culpabilité était trop évidente, mais il a plaidé les circonstances atténuantes et ses clients doivent s'estimer fort heureux d'en être quittes à si bon compte.

Les uns ont été condamnés à 1 mois de prison; les autres à 20 jours seulement, et tous à 15 francs d'amende et à 5 francs pour contravention à la loi sur l'ivresse.

Quant à la femme Bleuze qui avait cru prendre la défense de ses fils en injuriant les gardes, elle s'est vue condamner à 6 jours de prison, sans compter les 12 jours de détention, comme prévenue, qui ne pouvaient pas entrer en ligne de compte.

MARCHIENNES. — On nous informe que jeudi dernier, un peu après huit heures du soir, il est passé sur notre ville une vaste et profonde colonne de gros oiseaux dont le cri se faisait distinctement entendre dans la rue. Ces oiseaux, qui volaient à une assez grande hauteur dans l'atmosphère, auraient, tant ils étaient nombreux, littérallement obscurci les rayons du soleil, s'il n'était pas dans les habitudes de cet astre d'être invariablement couché à une pareille heure; ils venaient du Nord et se dirigeaient vers le Midi.

Quelle peut être la cause de cette émigration extraordinaire. Nous avons entendu faire là-dessus de nombreux commentaires, certains de nos cultivateurs les plus versés dans l'ornithologie y perdaient leur latin. De guerre lasse, on a pensé que ces indications précieuses données à l'astronomie étaient un indice infaillible de très grands froids, et ce qui faisait fuir cette multitude d'oiseaux vers le midi.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 28 décembre 1876, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur LOUIS DELEBECQUE, décédé à Roubaix, le 27 novembre 1876, à l'âge de 65 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille MYLE-VAN DEN BULCKE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame FRANÇOISE-AMÉLIE VAN DEN BULCKE, veuve de Monsieur HENRI MYLE, décédée à Roubaix, le 25 décembre 1876, à l'âge de 69 ans et 8 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoi et service solennels** qui auront lieu le jeudi 28 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Charpentiers, 22.

Le cabinet de Me **BODET**, avocat, agréé près le tribunal de commerce de Tourcoing, est situé rue de Lille, 46.

AVIS IMPORTANT

LES ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES des **cantons de Roubaix et de Lannoy, publiées dans le *Journal de Roubaix*, peuvent être reproduites gratuitement — *à la demande des intéressés* — dans deux autres journaux politiques et quotidiens de l'arrondissement :**

La *Gazette de Tourcoing*
et la *Vraie France*, de Lille.

Les annonces de ventes, les annonces commerciales, les demandes et offres d'emplois, etc., etc., publiées dans le *Journal de Roubaix*, peuvent être reproduites A PRIX RÉDUITS dans

La *Gazette de Tourcoing*
ou dans la *Vraie France*, de Lille

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — *Imprimerie Alfred Reboux.* — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*, dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien) et dans la *Vraie France*, de Lille.

Faits Divers

— Les tempêtes se succèdent sans relâche sur les côtes d'Ecosse. Une dépêche de Londres annonce que samedi le paquebot qui portait le courrier a sombré; cinquante matelots ont péri. Le rivage est couvert de débris de navires naufragés.

On signale d'autres naufrages en grand nombre.

LA FEMME COUPÉE EN MORCEAUX. — Hier encore, Billoir a été conduit au Palais-de Justice, dans le cabinet de M. Breselles, le juge d'instruction.

Billoir n'a pas encore été mené rue des Trois-Frères; il n'y sera probablement conduit que dans deux ou trois jours.

On veut d'abord le confronter avec les témoins qui ont entendu le cri poussé par Marie Le Manach dans la nuit du 6 au 7 novembre. Ces confrontations continuent.

—

Un drame étrange vient de se passer au fort Vouthon, près Albertville. Un Piémontais ayant, dans une rixe, frappé un de ses compatriotes d'un coup de couteau, tenta de l'achever en l'étranglant, et, le croyant mort, prépara un bûcher pour brûler son corps. Mais, à peine le prétendu défunt sentit-il le feu, qu'il recouvra ses sens et put prendre la fuite. Il fut recueilli, à quelques pas de là par des passants, dans un état désespéré. L'assassin n'a pas encore pu être arrêté. On croit qu'il a pu gagner la frontière.

—

On n'a pas oublié le procès intenté devant la justice française par le prince de Bauffremont aux fins d'obtenir l'annulation du mariage de sa femme, née princesse de Caraman Chimay avec le prince Bibesco.

Le divorce n'étant pas admis en France et la princesse étant Française, du chef de son mariage avec le prince de Bauffremont, elle s'était fait naturaliser Allemande afin de pouvoir s'unir au prince Bibesco.

Les tribunaux français donnèrent gain de cause au premier mari de la princesse et déclarèrent nulle et non avenue l'union qu'elle avait contractée en Allemagne. Comme conséquence de cette décision, le séquestre fut mis sur les biens que la princesse possédait en France.

M. le prince de Bauffremont demande que la même mesure soit prise à l'égard des biens que la princesse possède en Belgique. Il a porté sa demande devant le tribunal de Charleroi.

L'*Indépendance belge* nous informe que l'affaire a été appelée récemment.

Au cours du débat, le prince Bibesco, second mari de la princesse, a demandé à intervenir. Dans l'audience de jeudi, le ministère public a admis cette prétention.

UN REMÈDE BON MARCHÉ

Chacun sait combien, d'ordinaire, les rhumes, bronchites et autres affections de ce genre, sont tenaces, longs à guérir, et ce qu'il faut employer de tisanes, sirops et autres médicaments pour y arriver. De plus, personne n'ignore qu'un rhume négligé finit souvent par dégénérer en bronchite quand il ne se transforme pas en phthisie pulmonaire.

De nombreuses expériences viennent de prouver que le Goudron de Norwège, bien pur et convenablement préparé, a une efficacité que l'on pourrait presque dire merveilleuse pour guérir rapidement les maladies en question. Le Goudron ne peut pas se prendre tel quel, à cause de son goût désagréable et de sa nature visqueuse. Un pharmacien de Paris, M. Guyot, a imaginé de le renfermer dans des petites capsules rondes en gélatine, de la grosseur d'une pilule ordinaire. Rien de plus facile à avaler la capsule se dissout et le goudron agit rapidement.

Deux ou trois capsules de Goudron de Guyot, prises au moment des repas, amènent un soulagement rapide et suffisent le plus souvent pour guérir en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite. On peut même arriver ainsi à enrayer et guérir la phthisie déjà bien déclarée : dans ce cas, le goudron arrête la décomposition des tubercules, et, la nature aidant, la guérison est souvent plus rapide qu'on aurait osé l'espérer.

On ne saurait trop recommander ce remède devenue populaire, et cela, autant à cause de son efficacité que de son bon marché. En effet, chaque flacon de capsules de goudron contient 60 capsules et ne coûte que 2 fr. 50. Le traitement ne revient donc qu'à dix ou quinze centimes par jour, et dispense de l'emploi de tisanes, pâtes et sirops.

Pour être bien certain d'avoir les véritables capsules de Goudron de Guyot, exiger sur l'étiquette du flacon la signature Guyot, imprimée en trois couleurs. Ces capsules, du reste, se trouvent dans la plupart des pharmacies. 12722

A l'occasion des prochaines fêtes de l'an quelques personnages connus vont recevoir des cadeaux.

Une première liste nous est communiquée :

Le Maréchal-Président. — Une couronne civique.

M. Gambetta. — Un verre d'absinthe — suisse — versé par M. Jules Simom.

M. de Marcère (Cadeau toujours offert par M. Jules Simon). Un exemplaire de la chanson célèbre qui commence par ces mots :

C'est pas toujours les mêmes
Qu'auront l'assiette au beurre.

M. Thiers. La clef du cabinet.

M. Ménier. Une lettre de Dumas fils, démontrant que le capital n'est pas impossible.

M. Naquet. Un laminoir.

Mlle Sarah Bernhardt. Le trône de la Grèce.

Capoul. Une boîte de cigares de Virginie.

Nous continuerons la série de ces munificences.

Plusieurs médecins causaient entre eux de leurs confrères. On en vint à parler du docteur L...

— Oh ! celui-là n'est pas partisan de la purgation, dit le docteur R...; et quand il purge un de ses clients, ah ! je vous réponds que c'est que le malade l'a bien mérité !

***

Au dessert.

La maîtresse de la maison, s'adressant à un de ses invités :

— Cette glace est excellente, n'est-ce pas ?

L'invité. — Excellente !

Puis, se penchant à l'oreille de son voisin :

— De chez quel parfumeur ?

***

M. X... occupe, depuis je ne sais combien d'années, dans un ministère, la première place après celle du ministre. Les Excellences ne font que passer rapides comme l'éclair; lui seul reste ferme comme un roc.

Ce qui faisait dire, un jour, à son huissier :

— Faut-il que cet homme-là soit difficile !... Il ne peut pas garder un seul ministre !

Nouvelles du soir

« On lit dans le *Siècle* :

« La maladie de M. Martel persiste, et il serait question de confier l'intérim du ministère de la justice à M. Jules Simon. »

» Les deux Chambres tiennent séance aujourd'hui. La Chambre des députés se réunit pour attendre le renvoi du budget par le Sénat. Quant au Sénat, il doit achever le vote du budget aujourd'hui par la discussion des travaux publics et des dispositions ajournées de la loi de finances.

» Si la Chambre siége, comme on le croit, à l'heure où le Sénat aura rendu le vote final, le ministre des finances lui rapportera immédiatement le budget, de façon à ce que la commission du budget puisse être saisie sans retard.

» C'est sur le rapport de cette commission que la Chambre statuera, et, selon toutes probabilités, c'est demain mercredi que la question lui sera soumise en séance publique. On s'attend à ce sujet à un grave débat.

» On annonce que M. Gambetta doit prononcer un grand discours, pour démontrer, au point de vue du droit constitutionnel et des précédents parlementaires, que les « prétentions » du Sénat ne sont pas fondées. »

« Il paraît que les bonapartistes doivent défendre également les droits de la Chambre contre ceux du Sénat. Ce seraient MM. Raoul Duval et Cazeaux (Hautes-Pyrénées), qui porteraient la parole.

«On dit que le gouvernement a l'intention de ne pas intervenir dans cette discussion.

« La majorité républicaine est toujours unanime pour repousser les crédits rétablis par le Sénat; mais il y a encore divergence sur le procédé à employer pour répondre au vote du Sénat.

« L'idée qui prédomine actuellement dans la commission du budget, consiste à déclarer qu'on repousse les crédits rétablis par le Sénat, mais sans préjuger la solution de la question constitutionnelle. On demanderait de déférer cette question constitutionnelle au congrès des deux Chambres.

« C'est probablement cette question de congrès qui, si elle est soulevée, pourrait provoquer l'intervention du gouvernement dans les débats.

«Les bureaux des trois gauches de la Chambre doivent se réunir aujourd'hui à une heure à Versailles pour essayer d'arriver à une solution commune.

D'après le *Soleil* « à l'heure actuelle, dans les régions officielles et dans les cercles politiques, on est très rassuré sur l'issue de la lutte parlementaire. On sera d'accord sur quelques points, on transigera sur les autres. »

» M. Tirard, député de la Seine, répond dans le *XIXe Siècle* à la publication faite par la *République française*, d'une lettre de démission de M. Méline pour démontrer que M. Méline a assisté à la première séance de la commune.

» J'affirme, dit M. Tirard, que M. Méline n'a pas assisté à cette première séance.

» Comme moi et avec moi il a assisté le mardi 28 mars à une réunion préparatoire à laquelle les élus municipaux avaient été officiellement convoqués. »

» M. Tirard donne des détails sur cette séance où il fut mis en accusation, et où il donna sa démission. M. Méline le défendit courageusement.

» M. Méline vint me rejoindre, continue M. Tirard, dans la nuit à mon domicile, et nous convînmes de partir le lendemain matin...

» Il rédigea sa lettre de démission; elle était violente, je la lui fis refaire...

» Si cette lettre porte la date du 30, ce ne peut-être que par erreur. car elle a été écrite le 29 au matin peu d'heures avant notre départ de Paris.

» Méline n'a donc pas plus que moi assisté à la première séance de la Commune, comme on l'affirme à tort.

» Nous avons accompli jusqu'au bout un patriotique devoir, et nous n'avons à nous disculper ni l'un, ni l'autre. Je rétablis la vérité, voilà tout. »

» La *République* a reçu aujourd'hui sur le même sujet un nouveau communiqué, disant :

« Il est vrai que le communiqué adressé hier à la *République française* a contenu une erreur de date en ce qu'il à fixé au 27 mars la première réunion de la Commune, acceptant sur ce point l'information donnée la veille par la *République française*. »

» Les explications ensuite données par le communiqué sont analogues à celles que fournit M. Tirard.

» La *République* dit qu'elle voudrait accepter les nouvelles explications que M. le ministre de l'intérieur lui adresse dans l'intérêt de M. Méline. Mais elle insiste sur ce point que la démission de M. Méline « est datée du 30; d'où il résulte que, contrairement à son assertion, il aurait pris soin de quitter Paris un jour avant d'écrire, et d'envoyer sa lettre au citoyen président de la Commune. »

» Il nous sera permis d'ajouter, dit la *République*, que ce n'était pas la peine d'emprunter, un procédé de l'empire, jugé depuis longtemps par tous les hommes sensés et dont l'usage trop fréquent ne tourne pas toujours à l'avantage de ceux qui l'emploient. »

» Le communiqué avait été inventé, ce nous semble, pour rectifier des erreurs et non pour en commettre. »

Petite Bourse du 25 décembre

3 0/0, 70.70
5 0/0, 105.03
Turc, 11.02
Egyptienne 250.50
Banque ottomane 366.
Rentes ferme.
Egypte faible.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Constantinople, 25 décembre.

Le sultan a reçu hier, en audience privée le plénipotentiaire autrichien, M. Calice.

On assure qu'Abdul-Hamid recevra demain le marquis de Salisbury en audience spéciale.

La deuxième réunion de la conférence plénière est ajournée à jeudi.

Sir H. Elliot partirait seulement après la fin de la conférence.

Washington, 25 décembre.

Le président Grant, dans une entrevue qu'il a eue hier avec le correspondant de la presse associée, a dit qu'il ne savait rien d'une prétendue conspiration armée du parti démocrate, et qu'il ne croyait pas à un conflit armé sur la question de l'élection présidentielle. Il a ajouté qu'il reconnaîtrait promptement quiconque serait déclaré élu.

New-York, 25 décembre.

D'après une dépêche publiée ici, une nouvelle révolution aurait éclaté à San-Domingo. Le président Gonzalez se serait enfin et l'ex-président Baez aurait été rappelé.

Breslau, 25 décembre, soir.

Le conseil israélite de Breslau s'est adressé au chancelier fédéral afin qu'il recommandat aux membres de la conférence de défendre les intérêts des sujets israélites de la Porte.

Le sous-secrétaire d'Etat, M. de Bülow, a répondu que le gouvernement impérial considérait comme sa tâche de défendre toutes les confessions appartenant à l'empire.

DERNIÈRE HEURE

Edimbourg, 26 décembre 1876

On signale plusieurs grandes tempêtes qui ont eu lieu sur la cote Nord-Est d'Ecosse, vendredi et samedi; on a trouvé cent cadavres d'hommes noyés. Pendant cette dernière quinzaine 120 bâtiments ont fait naufrage, et 200 hommes ont péri.

Constantinople, 26 décembre.

Lord Salisbury doit demander aujourd'hui au Sultan, l'acceptation des propositions des puissances, dans le cas d'un refus de la part du Sultan, il a ordre de partir et de faire partir la flotte anglaise.

Paris, 26 décembre.

Le Sénat ayant adopté par 250 voix le projet voté par la Chambre, portant complément du Crédit de 13,509,000 pour la marine, sur le compte de liquidation pour l'exercice 1876, passe à la discussion du budget des travaux.

Marché de Cambrai du 23 décembre

GRAINS (l'hect.)		HUILES (91 kil.)	
Blé blanc..	23 — 25 —	Colza.....	98 — — —
— roux....	19 — 24 —	Œill. surfi.	132 — — —
— semenc.	— — — —	— fine 92 k.	— — — —
Méteil.....	— — — —	Cameline...	78 — — —
Seigle.....	13 — 15 —	Lin.	65 — — —
Scourgeon..	12 — 14 —		
Orge.....	— — — —	TOURTEAUX (100 k.)	
Avoine.....	.7 — 10 —	Colza.....	19 50 21 —
GRAINES OLÉAGINEUSES.		Œillette...	22 — — —
Colza nouv.	29 — 30 —	Lin du pays	26 50 27 50
— vieux.	— — — —	— étranger.	— — — —
— mars..	— — — —	Cameline..	21 — — —
Œillette no.	33 — 34 75	Sésame...	— — — —
— vieill.	— — — —	FARINES	
Cameline...	21 — 17 —	1re qualité..	40 — 41 —
Lin.....	— — — —	2e — ..	38 — 39 —

Marché d'Arras du 23 décembre.

GRAINES (l'hect.)		Lin du pays	66 .. — ..
Œillettes...	31 — 35 50	Cameline...	82 .. .. ..
Colza nouv.	23 . 29 —	TOURTEAUX	
Lin nouv...	23 .. 25 75	Œillet à eau	21 25 — —
Caméline...	17 .. 22 50	Lin.....	24 . 29 50
GRAINS (l'hect.)		Colza.....	21 50 — ..
Blé blanc...	24 .. 25 50	Cameline...	20 50 . —
Blé roux ...	21 .. 23 50	FARINES	
Seigle nouv	16 — 17 75	Farine 1re q.	40 .. — ..
Pamelle nou	.. ..	— 2e q.	— .. — ..
Scourgeog.	13 — 14 75	Son.....	17 .. — ..
Orge.....	— .. — —	TROIS-SIX	
Avoine.....	7 50 10 —	Betterave ..	.. ..
HUILES		Mélasse	.. ..
Colza (91 k.).	91 — .. —	Genièvre...	.. ..
Œil surfin.	129 — .. —		

Bourse de Valenciennes (cote officielle).
23 décembre 1876.

Type n° 42 (bonne 4e).....	— —	à	— —
Titre saccharimétrique 88° 10/13..	— —		— —
— — les 88° 7, 9...	— —		— —
— — au-dessous de 7.	— —		— —
Blanc en poudre, type n° 3.....	— —		— —
Mélasses.....	— —		— —
Noir animal neuf en grains.....	34		— —
Noir d'engrais.....	3 —		9 —

Marché de Valenciennes du 23 décembre
GRAINS ET GRAINES GRASSES

Blés blancs, 1re qualité, les 80 kilos.....	26 50
— 2e — —	25 50
— 3e — —	24 —
Seigles, les 75 kilos.....	15 50
Scourgeons, les 60 kilos.....	14 50
Avoines, 1re qualité, les 100 kilos.....	22 —
— 2e — —	21 —

Grand Théâtre de Lille. — Mercredi 27 décembre 1876. — 1re représentation du COURRIER DE LYON, drame en 5 actes.

LA MAISON SANS ENFANTS, comédie en 3 actes.

On commencera à 8 h. 3/4.

GOUVERNEMENT ÉGYPTIEN

Délégation à Paris de S. A. le Khédive et du gouvernement égyptien.

Les Emprunts du Gouvernement, émis en 1864, 1865-66 et 67 étant retirés de la conversion, aux termes du décret de S. A. le Khédive, en date du 18 novembre 1876, les titres de ces Emprunts qui ont été déposés pour être convertis seront rendus *à partir du mardi 26 courant.*

Cette remise s'effectuera aux guichets où le dépôt a eu lieu contre restitution des récépissés nominatifs actuellement aux mains des titulaires.

L'Emprunt du Vice-Roi, 7 0/0 1870, est également retiré de la conversion par le même décret du 18 novembre 1876, qui sépare les dettes de la Daïra des dettes de l'Etat.

Les titres de cet Emprunt qui ont été déposés pour être convertis seront rendus, *à partir du 3 janvier 1877*, aux guichets où le dépôt a eu lieu, sur la présentation du récépissé déchargé et contre remboursement de la fraction de 10 fr. 06 c. par obligation, payée pour intérêt du 1er avril au 15 juillet 1876. 12721

Le prix de l'abonnement au *Moniteur des Tirages financiers*, (104, rue Richelieu, Paris), n'est que de **4 fr.** par an. Ce journal compte 42,000 abonnés. C'est le plus répandu des journaux financiers, parce que c'est l'un des plus complets et des moins coûteux. 12602

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Capital 120,000,000

Agence de Roubaix et Tourcoing

15, rue de la Fosse-aux-Chênes.

Intérêts bonifiés aux déposants

A vue en Comptes de Chèques	1 0/0
Bons à échéance de 3 à 5 mois	1 0/0
» 6 à 11 »	2 0/0
» 1 an à 23 »	3 0/0
» 2 ans à 5 ans	5 0/0

TAMAR INDIEN
GRILLON

Fruit laxatif rafraîchissant contre **CONSTIPATION**, Hémorroïdes, Migraines. — Ph. 24, r. Grammont, Paris. — Boîte 2,50. Poste 2,75. — A Roubaix, DESCROIX, ph., 26, Grande-Rue. 9830

Refusez toute Contrefaçon

— N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dyssenterie glaireuse, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnie, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est, en outre, la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 85,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Wurzer, etc., etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. — N° 46,270 : M. Roberts, d'une consompton pulmonaire avec toux, vomissements constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210 : M. le docteur médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218 : le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18,744 : le docteur médecin Shorland, d'une hydropsie et constipation. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière*, en boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière chocolatée*, en boîtes de 12 tasses 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 288 tasses, 32 fr.; de 576 tasses, 60 fr. ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. *franco*. — Dépôt à Roubaix chez MM. Coille, pharmacien Grand-Place; Morelle-Bourgeois; Destombes, épicier sur la place; Léon DANJOU, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Ce Place Vendôme, 26 à Paris

Hygiène des familles

La Matière médicale vient de s'enrichir d'un produit qui rend de grands services dans les Hôpitaux et qui est dû à un pharmacien distingué.

Les résultats les plus heureux confirment tous les jours l'efficacité du VIN DU DOCTEUR CABANES KINA CABANES; la substance qui fait la base de cette heureuse préparation est le Lacto-Phosphate de chaux et de fer, substances qui font partie immédiate de notre organisme; vient ensuite le Quinquina, substance héroïque, qui contribue à donner à ce vin des qualités exceptionnelles et qu'on chercherait inutilement dans les autres vins médicaux avec lesquels il ne faudrait pas le confondre. Ces vins prennent le nom de Quinquina. Mais le plus grand nombre n'ont de similaire que leur appellation.

Le KINA CABANES (*vin du docteur Cabane*), donne au sang les principaux éléments qui lui manquent et par ce moyen le rendra apte à remplir de nouveau son rôle réparateur et à influencer régulièrement l'économie altérée par le Chlorose, l'Anémie, affections qui dominent la pathologie de la femme et qui surviennent avec tout leur cortége, décoloration générale de la peau et des membranes muqueuses, amaigrissement, pertes blanches, langueurs d'estomac, spasmes nerveux, etc., etc. *Il est indispensable aux habitants de l'Algérie, son usage continue prévient et guérit les fièvres intermittentes et paludéennes les plus rebelles; la marine a adopté ce précieux fébrifuge.*

Le KINA-CABANES sera toujours pris avec un succès par les jeunes filles chlorotiques, dans les pertes blanches, les pâles couleurs, faiblesses générales, les langueurs d'estomac, le manque d'appétit, l'épuisement prématuré occasionné soit par l'excès de travail ou des plaisirs, dans l'anémie, l'atonie des voies digestive chez les jeunes gens ou jeunes filles que la croissance fatigue; chez les vieillards qui sont affaiblis par l'âge et qui digèrent difficilement dans les maladies de consomption, marasme, hypocondrie, les névroses, etc. Pendant la grossesse et l'allaitement, ce vin sera un bienfait, car l'enfant puisera dans cette médication des forces suffisantes.

Envoi de 6 bouteilles contre 20 francs en un mandat sur la poste, à l'adresse de la pharmacie Piette, à Toulouse.

Dépôt dans toutes les pharmacies de France et d'Algérie.

Prix 4 francs

A Roubaix, pharmacie COUVREUR.
A Tourcoing, pharmacie DEDEUVILLE.
A Lille, pharmacie FANYAU. 10757

Bibliographie.

Nous voulons signaler depuis longtemps la publication par livraison d'un ouvrage déjà connu et apprécié : *Le Ciel*, par M. Amédée Guillemin (1). Cette nouvelle édition est enrichie de 55 planches, dont 20 seront tirées en couleur, et de 300 gravures intercalées dans le texte. L'exécution matérielle répond aux habitudes de la maison Hachette : bonne impression, bon papier, belles gravures. Il fallait en cette matière une exécution très-nette et d'un fini qui vînt, pour ainsi dire, compléter le texte; elle a été obtenue. L'ouvrage se présente ainsi dans les meilleures conditions pour le savant, et surtout pour l'amateur, auquel il importe de songer.

M. Guillemin sait beaucoup et sait bien; il a le don de la clarté. Son livre, écrit sans esprit de système, nous dit où en est la science sur la question du *Ciel*, c'est-à-dire du soleil, de la lune, des planètes, etc. Il en résulte qu'elle a fait déjà de bien grandes découvertes, mais qu'il lui reste encore bien des choses à découvrir. L'hypothèse a une bonne part dans ce qu'elle appelle ses solutions, et en voyant les résultats divers auxquels, sur des points importants, sont arrivés les maîtres, on pourrait lui demander d'être, parfois, moins affirmative; mais il est dans son caractère d'affirmer très-haut, sauf à se rectifier sans bruit. Quant à M. Amédée Guillemin, il a pris le bon parti en faisant surtout un travail d'exposition.

Le *Ciel* aura environ 55 livraisons, 31 ont paru.

Eugène VEUILLOT.
(*Univers*).

(1) Librairie Hachette, par livraison hebdomadaire, 50 centimes.

HENRIETTE, *fragments du Journal du Marquis de Bougueryn*, député, recueillis et publiés par M. Ernest DAUDET, tel est le titre d'une œuvre très-étrange, très-neuve et très-saisissante que la librairie DENTU, met en vente aujourd'hui.

L'auteur nous ouvre les hautes régions de la vie publique contemporaine et groupe avec autant d'art que de mesure les passions les plus ardentes et les personnages les plus connus, autour de la touchante héroïne de son récit.

Détenteur du *Journal d'un Député*, il s'a eu en quelque sorte qu'à transcrire des notes quotidiennes pour donner à son œuvre l'accent de la vérité et le cadre brillant de la société parlementaire à une tragique aventure d'amour.

RHUME DE CERVEAU

Sa guérison immédiate par la

NASALINE GLAIZE

Elle détère de suite l'inflammation, rend la respiration libre et prévient le rhume de poitrine.

Dans toutes les pharmacies. 12183